

Contrôle technique européen : un gros business. Mais la sécurité routière dans tout ça ?

La Commission Européenne présente un projet de contrôle technique unifié. Concernant tous les véhicules, y compris les deux-roues de toutes cylindrées, encore plus fréquent que les CT actuels, il ne répond pas à la principale critique : l'état du véhicule n'est pas un facteur d'accident.

Les précédentes tentatives d'imposer un contrôle technique aux deux roues ont toujours été repoussées, avec un argument-clé largement prouvé : les défaillances techniques ne sont PAS à l'origine des accidents (moins de 0,7% selon le rapport MAIDS et les assureurs). Mais le lobby des centres de contrôle et d'autres forces commerciales passe aujourd'hui par un autre biais : l'uniformisation des CT à travers l'Union. Entre autres, ce texte prévoit une fréquence plus rapprochée (quatre ans, puis deux, puis tous les ans), qui impactera tout autant les automobilistes.

Pourquoi un tel acharnement à instaurer un CT inutile et que les usagers refusent massivement ? Le gâteau à se partager d'au moins 1,5 milliards d'Euros annuels rien que pour les deux-roues est une raison. Accélérer l'obsolescence du parc dans l'espoir de booster les ventes peut en être une autre. Agir pour la sécurité routière ? Ce dernier argument est le plus fragile tant les données pour le contredire sont nombreuses.

Que le contrôle technique soit une opportunité commerciale, oui. Qu'il apporte quoi que soit en termes d'accidentalité, non. Ce ne sont pas les véhicules qui font les accidents, mais les comportements. Au niveau national comme européen, la politique de sécurité routière doit se faire AVEC les usagers, pas contre eux ni à leurs dépens. Réunis au sein de la FEMA (Fédération Européenne des Associations Motardes*), les motards de tous les pays, dont la FFMC pour la France, entendent bien le faire savoir.

* <http://www.fema-online.eu/index.php?page=>